

ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION : Zone UB - Arrière de la rue du Jura et Impasse de la fin de l'eau

Surface de dent creuse = 0,26ha

Densité minimale = 8 logements à réaliser au minimum, soit 30 logements/ha

Accès : pourront s'effectuer au Nord et à l'Ouest

Typologie du bâti : individuel/intermédiaire et/ou collectif

Espaces verts : en raison du risque potentielle de remontée de nappes, les espaces non bâtis et non dédiés au stationnement seront laissés en herbe

A proximité d'un secteur dense (*typologie ancienne*) - densification de l'espace cohérente

Surface de dent creuse = 0,38ha

Densité minimale = 12 logements à réaliser au minimum, soit 31 logements/ha

Typologie du bâti : individuel / intermédiaire et/ou collectif

Secteur mixte : présence du lotissement des Vergers et typologie ancienne, desserte et accès à organiser

